

## INFORMATIONS

Le site Internet du CCPG est riche d'articles et d'images, vous y trouverez notamment des photos et des documents complémentaires sur les thèmes abordés dans nos articles - [www.ccpgeu](http://www.ccpgeu) -

N'hésitez pas à le visiter ! C'est un témoin de la richesse de l'histoire de notre ville.

M. Gonery Libouban, ancien directeur de la Culture à Gennevilliers, avec qui nous avons eu de riches relations, est appelé à d'autres fonctions. Mme Cécile Tavan le remplace comme directrice de la Culture, de la Jeunesse et des Relations internationales. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Du 15 février au 13 avril 2025, se tiendra l'exposition « Trésors de Banlieues ». À l'usine Chanteraines, 92 rue du Général de Gaulle à Gennevilliers. Fruit d'une participation exceptionnelle de plus de 50 collectivités, l'exposition Trésors de Banlieues révèle la richesse artistique des villes périphériques ».

Le 14 décembre 2024, à l'initiative de Mme Rebelo, professeure d'Histoire au lycée Galilée, nous avons fait une

promenade commentée dans Gennevilliers, avec une dizaine de lycéens. Nous leur avons montré la presse Bliss, les écuries du château, l'intérieur de l'église et nous avons fini au musée de l'École publique pour une visite guidée.

Le 11 janvier 2025, nous avons eu la chance d'accueillir Martine Jolly, auteure gennevilloise, qui est venue présenter et dédicacer ses deux romans : « Fenêtres » et « Les Disparues ».

## PROJETS

- En 2025, le CCPG prépare une exposition sur **l'histoire du Carbone Lorrain**, une usine emblématique de l'époque industrielle de Gennevilliers.
- Nous souhaitons aussi éditer deux ou trois journaux.
- Comme tous les ans, nous ferons notre soirée festive en mars ou avril.
- Nous aurons aussi notre visite en car en juin. Le lieu reste à déterminer.
- Fin novembre, nous participerons aux Rencontres d'histoire critique.

CCPG

3, rue Victor Hugo - 92230 Gennevilliers

[contact@ccpg.eu](mailto:contact@ccpg.eu) • [www.ccpgeu](http://www.ccpgeu)

Patrick Théret : 06 03 25 16 28

Horaires d'ouverture :

Le mercredi de 14h à 18h & le samedi de 10h à 12h

CENTRE CULTURE ET PATRIMOINE GENNEVILLOIS

## CULTURE ET PATRIMOINE

Journal N° 50 • février 2025



### NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Bonjour à tous et à toutes.

Le CCPG vous souhaite une bonne année 2025 riche de bonheur et de sérénité.

Comme tous les ans, le CCPG tiendra ses permanences le mercredi après-midi et le samedi matin. Venez nous voir dans notre local au 3 rue Victor Hugo.

Pour remplir notre mission, nous avons besoin de vous. Toutes les associations de Gennevilliers recherchent des bonnes volontés. C'est aussi le cas du CCPG, qui mène de nombreuses actions : les permanences, les expositions sur la ville, les journaux, faire vivre le site internet qui s'enrichit avec de nouvelles ressources numériques...

Nous sommes à l'écoute de toutes les idées et initiatives susceptibles d'intéresser les Gennevillois. Avec votre concours, nous continuerons à réaliser nos journaux qui vous informent de la défense du patrimoine à Gennevilliers.

Nous aurons aussi à réaliser une exposition sur l'histoire industrielle de Gennevilliers, à travers l'exemple de l'entreprise Carbone Lorraine aujourd'hui Mersen). Bien sûr, comme tous les ans, nous organiserons une soirée festive avec un spectacle à définir. Nous ferons aussi notre sortie annuelle en mai ou en juin. Comme vous le voyez, nous ne manquons pas d'initiatives.

En vous souhaitant une bonne lecture.

Patrick Théret - président du CCPG

### Dans ce numéro : la rue Georges Thoretton

La ville connaît de grands changements et les grues sont nombreuses. Dans ce journal, nous évoquons l'histoire de la rue Georges Thoretton, anciennement rue de l'Avenir, partiellement détruite par les travaux. Dans le numéro suivant, nous parlerons de la vie de Georges Thoretton, fusillé comme otage en décembre 1941. Nous évoquerons également les Docteurs Zucman, en hommage desquels une plaque commémorative avait été apposée, en 1995, sur la façade de l'immeuble du 1 rue Georges Thoretton.

Graphiste : Cani Paramo

# Regards sur la rue Georges Thoretton par le passé, de l'Avenir

● ● ● « Une ville, disait l'historien local Georges Quiqueré, c'est un peu comme la tapisserie de Pénélope : en partie détruite puis reconstruite différemment. »

Processus qui ne va pas sans douleur ! **En témoignent les réactions de gennevillois** lorsqu'en avril dernier tout un tronçon de la rue Georges Thoretton, des avenues Gabriel Péri à Claude Debussy, disparut d'un seul coup.

On en trouve des échos, par exemple, sur Internet, dans un groupe Facebook dédié à Gennevilliers et aux souvenirs de ses habitants\*1 : « Je ne reconnais plus mon Gennevilliers d'antan », « ce sont ses vieux bâtiments qui faisaient son charme », « ...sentiment de s'être fait voler une partie de son histoire et de son identité ».

Certes, on concède qu'une ville doit évoluer et en priorité résorber les logements insalubres, indignes. « Beaucoup d'endroits sont mieux maintenant », peut-on lire aussi, place à des « logements modernes et accessibles, complétant le nouveau centre-ville ».

Il n'empêche, la vague à l'âme survient à l'idée de ne plus voir le Brazza : « Le baby-foot de ma jeunesse, adieu ! » « Le quartier général des jeunes dans les années 60/70 », « Je jouais au flipper (le Spiderman) en 1980, avant d'aller au lycée ». Même la « Clinique du micro-onde », boutique désuète à la grille toujours close, semble susciter quelques regrets. Des commerces disparus depuis

déjà longtemps remontent aussi à la mémoire, comme le studio photo de Jacques Chauvet, lié à tant de cérémonies familiales (jusqu'en 1989).

Mais dans les évocations, c'est l'immeuble à l'angle de la rue, abritant le Brazza, qui tient la vedette, inspirant par exemple ce commentaire laconique : « Il va faire partie des derniers des Mohicans ! ». Les murs de brique, il est vrai, si typiques d'une époque de notre ville, celle de

sa mutation du rural vers l'industrie, avec la crise du logement populaire qui va avec, ces murs donc et leurs chaudes couleurs, tendent à disparaître de notre décor.

Que sait-on, du reste, sur cet immeuble et sur toutes ces autres constructions de la rue maintenant détruits ? A part d'éventuelles photos personnelles, tout n'est pas perdu ! Il est possible de retrouver d'autres traces, celles contenues dans les dossiers des archives de la ville : chacune de nos rues y a en effet droit à au moins une boîte remplie de documents, qui permettent de remonter le temps. Essayons !

On y apprend par exemple que le maître d'ouvrage



Studio Photo ● Jacques Chauvet



Immeuble en démolition ● Au coin de la rue : Le Brazza

dudit immeuble, datant de 1931, était « La Société immobilière l'Avenir ». Ce dernier nom interpelle : curieuse coïncidence, « l'Avenir », tel était aussi le nom donné précédemment à la rue Georges Thoretton (et aujourd'hui encore une « impasse de l'Avenir », débouchant dans cette dernière, est présente) ! Car on le sait, nombre de rues de Gennevilliers furent rebaptisées après la seconde guerre mondiale en mémoire des martyrs de la Résistance, dont Thoretton fut l'un d'eux, fusillé à Châteaubriant.

Un tel nom, « l'Avenir », tranche avec ceux donnés jusque-là aux rues de notre ville. Auparavant, ces noms témoignaient par exemple de son passé agricole (ex. : Croix des Vignes, Les Chevrins), de particularités du terrain (rue des Collines), des destinations liées (rue Saint-Denis,

rue de Paris), d'un lotisseur propriétaire terrien (Dezert, Adrienne), de coutumes anciennes (rue de la Procession).



Impasse de l'Avenir

Avec « l'avenir » survient un terme abstrait, premier en son genre utilisé dans notre commune, un concept porteur d'espoir (une autre rue portera plus tard le nom de « l'espérance »), reflétant un désir de modernité, de progrès social.

Quand cette rue est-elle apparue ? On peut le voir sur le plan de « l'Atlas des communes » de 1896, mais elle était déjà présente en 1882, comme nous en informe la presse de cette année-là, à l'occasion d'un fait divers qui s'y déroule.

### Il s'agit tout d'abord d'une voie privée créée par les premiers propriétaires, une douzaine en 1895, à l'emplacement d'un lieu-dit, du nom de Dine Chien.

De quoi s'agit-il ici ? Le sens de cette désignation, de toute évidence chargée d'histoire, reste incertaine : diverses interprétations se superposent, comme c'est souvent le cas pour les micro-toponymes, vestiges énigmatiques de la vie passée. Déchiffrer ceux de Gennevilliers, c'est la tâche à laquelle Henri Lecourtois (ancien conseiller municipal) s'est attelé dans son ouvrage « Lieux-dits, rues et chemins de Gennevilliers et la Garenne »<sup>\*2</sup> avec pour conviction que les noms de lieu sont les « fils conducteurs de l'histoire locale ». Mais même une étude sérieuse ne préserve pas de possibles erreurs, comme le reconnaissait humblement Georges Quiqueré. S'agissant de Dine Chien, on se contentera donc de présenter les diverses hypothèses, à savoir :

- Pour Lecourtois il s'agit d'une déformation de « Vigne Chenin », une variété de

plan produisant du gros vin. A noter qu'encore aujourd'hui, Dine Chien est l'une des dénominations d'un Chablis premier cru.

- On trouve des Dine Chien ailleurs en France et « Chien » aurait en fait le sens de « pauvre gueux », qui tente en vain de cultiver sa terre aride, tout juste bonne, précisément, à donner de la nourriture aux chiens. (in « Animaux et noms de lieux », Stéphane Gendron).

- A Chilly-Mazarin (Essonne) où ce lieu-dit existe, un collège en porte même le nom, expliqué ainsi : « le propriétaire du domaine de Chilly-Mazarin organisait des chasses à courre. Le site du collège était alors l'endroit où l'on donnait la « dîne » aux chiens ».

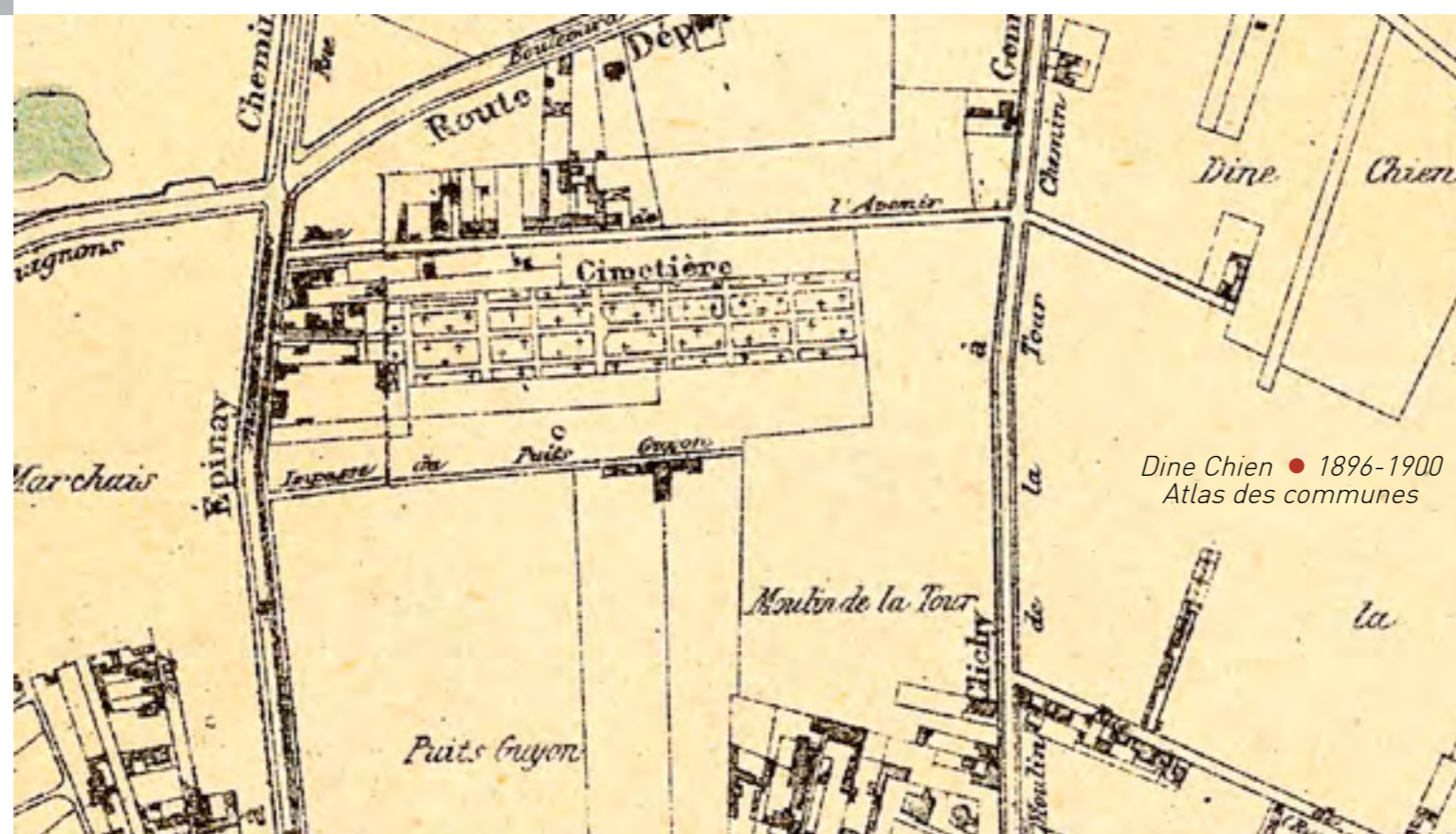
Ainsi Dine Chien est un nom parfois attribué à des relais de chasse.

A Gennevilliers, dont le territoire fut anciennement une réserve pour les chasses royales, où le sol est réputé « aride, sec, graveleux et

sablonneux » (voir cahiers de doléances<sup>\*3</sup>), où une partie du terroir fut néanmoins couvert de vignes, force est de constater que chacune de ces trois hypothèses a du sens !

Quoiqu'il en soit, ce n'est pas par hasard que les premiers propriétaires choisirent cet emplacement pour ouvrir cette voie privée qui avait pour utilité de relier la « route départementale n°9 » (soit l'avenue de Paris, aujourd'hui Gabriel Péri) au « chemin de grande communication n°7 » (Rue du Moulin de la Tour, aujourd'hui Henri Barbusse).

La circulation s'en trouvait ainsi grandement facilitée, avantage que les propriétaires mirent en avant pour qu'en 1925 les autorités acceptent de classer cette rue au nombre des voies publiques. Il était temps ! Selon Louis Roche, alors conseiller municipal et bientôt maire, l'insalubrité était alors telle qu'il n'hésite pas à qualifier la rue de cloaque menaçant la santé publique ! La voie fut donc enfin assainie et aussi élargie, certains habitants se plaignant de ne pouvoir y faire rouler leur voiture (à cheval !).



**Que sait-on d'autre sur ces premiers propriétaires de la rue ?** Les recensements et les permis de construire déposés nous donnent quelques indications, sur les métiers occupés d'une part, sur les habitations d'autre part.

Les journaliers sont majoritaires, viennent ensuite les nourrisseurs, les chiffonniers et les blanchisseurs ainsi que bien sûr d'autres activités moins représentées (éleveur de porc, chauffeur, maçon etc.).

Quant aux habitations, il faut attendre les années 20 pour que les permis de construire nous en donnent une idée. Ce sont souvent de très petites maisons, typiques d'une époque

Monsieur le Maire  
 Veuillez avoir l'obligeance  
 de bien vouloir me donner  
 l'autorisation de vouloir  
 construire une Porcherie  
 13 B: Rue de l'Avenir à Gennevilliers  
 Recevez Monsieur le  
 Maire l'assurance de  
 mon profond respect.  
 13 Joffo  
 10 Rue de l'Avenir  
 Gennevilliers

Gennevilliers le 9/11  
 26.2.26  
 Rue de l'Avenir  
 Monsieur le Maire  
 J'ai l'honneur de vous adresser  
 une demande de construction pour  
 un chalet de bois situé sur la  
 l'avenir n° 11  
 M. Gely

visaient à répondre à la grave pénurie de logements, notamment ouvriers dans l'entre-deux-guerres, par l'octroi de subventions et la création de sociétés de crédit immobilier.

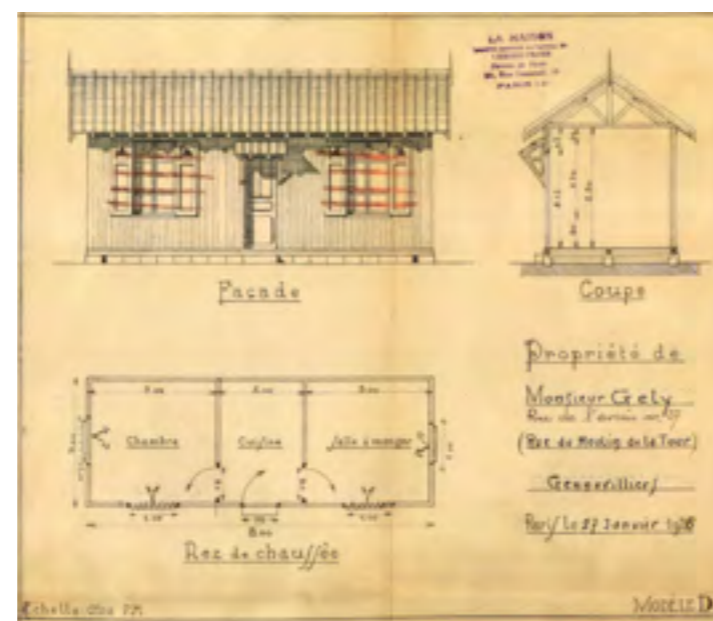
Ainsi, séduit par cette offre Monsieur Gely, par exemple, possède au 37 de la rue l'un de ces chalets dont le plan nous montre les dimensions très réduites : 24m<sup>2</sup> pour trois pièces, chambre et salle à manger chacune de 9m<sup>2</sup>, cuisine de 6m<sup>2</sup>.

Par ailleurs, parmi les bâtiments industriels, signalons, celui qui, au 5 de la rue, abritait la société de Constructions électriques Minicus : la spécificité de son bâti, avec poutres et piliers de type « Eiffel », technologie marquant la fin du 19<sup>e</sup> siècle, en est l'un des témoignages disparu avec lui.

**Dans cette rue de l'Avenir**, au fil des ans, les journaliers et nourrisseurs se font de plus en plus rares alors que **la corporation des chiffonniers devient la plus représentée**, plus d'un



Poutres Eiffel  
 5 rue Georges Thoretton



tiers de la cinquantaine de métiers mentionnés au recensement de 1926. Au numéro 13 de la rue, le nom de l'un d'eux nous est connu, puisqu'il s'agit de Louis Magne, fils d'Henri dont un passage de la ville porte le nom, dû aux maisons qu'il y a construites.

Rude profession que celle consistant à parcourir les rues pour récupérer de vieux chiffons, papiers etc., en vue de les revendre à un maître souvent exigeant. La rude concurrence pour trouver les meilleurs butins et emplacements conduisait parfois à des disputes virulentes et des bagarres, comme en témoigne l'expression « se

battre comme des chiffonniers ». Cette réalité, hélas, se confirme, au vu de certains faits divers qu'on peut lire dans la presse de l'époque, mettant aux prises, lors de rixes d'une violence extrême, des chiffonniers de la rue. L'un d'eux, ici reproduit, relate les repréailles de biffins envers leur ancien patron. Quelques autres sont proposés en lecture sur le **site du CCPG**.<sup>\*4</sup>

La rue de l'Avenir deviendra donc la rue Georges Thoretton. La guerre de 40 est passée par là, pendant laquelle l'un des abris de la « Défense passive » y a été aménagé. Autre élément à retenir, l'immeuble du Brazza se verra orné d'une plaque commémorative dédiée à un couple de médecins qui a marqué la ville, M. et Mme Zucman. Nous en reparlerons dans un prochain numéro.

Philippe Dautricourt

**A Gennevilliers**  
 Hier, vers quatre heures de l'après-midi, M. Armand Leroyer, demeurant à Gennevilliers, 4, rue de l'Avenir, chiffonnier en gros et propriétaire, se trouvait dans la cour de son jardin, quand trois vauriens, les frères D..., demeurant même rue, se mirent à l'invectiver et lui adressèrent les plus ignobles injures.  
 M. Leroyer les ayant menacés de sa bêche, les trois frères lancèrent des pavés sur la porte de son habitation et l'enfoncèrent.  
 Une fois dans le jardin, le plus jeune des trois, Paul, lui cria : « Attends, je vais te croquer la peau ». Et joignant le geste à la menace, il lui porta en pleine figure un formidable coup de poing qui envoya rouler le malheureux marchand de chiffons à une distance respectable. Non content de l'avoir presque assommé, il s'empara d'un tesson de bouteille, lui en porta un coup terrible au-dessous de l'œil droit et tout près de la tempe, et lui laboura la figure. Pendant ce temps, ses deux frères frappaient à tort et à travers et s'acharnaient sur le corps du pauvre homme.  
 Aux cris poussés par ce dernier, sa femme et sa fille intervinrent dans la bagarre et furent également frappées.  
 Les gendarmes, que l'on avait requis, s'emparèrent de ces forcenés et les amenèrent au bureau de M. Polatan, commissaire de police d'Asnières, qui leur fit subir un interrogatoire, d'où il résulte que, depuis fort longtemps déjà, ils nourrissaient une haine mortelle à leur ancien patron qui s'était vu obligé de se passer de leurs services, par suite de leur mauvaise conduite et de leur triste réputation.  
 Ils sont arrêtés.  
 Le docteur Boudon, de Gennevilliers, qui a donné ses soins à la victime de cette agression, la tient gravement malade.

L'Éclair • 15.02.1892

\*1 Tu sais que tu viens de Gennevilliers quand...

\*2 Ouvrage disponible sur le site du CCPG.

\*3 Archives parlementaires 1789, Cahier des doléances, plaintes et remontrances de la paroisse de Gennevilliers.

\*4 [www.ccpge.fr](http://www.ccpge.fr)